



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi 12 décembre 2024 à 18 h 45 au local des spécialistes de l'école Saint-Philippe.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Sandra Fournier, Isabelle Rivard, Caroline Caron, Valérie Gagnon, Anik Charest, Blake Love, Pascal Dumais

Enseignant(e)s : Élise Chénard, Édith Soucy, Anthony Bélanger

Personnel de soutien : Alyson Michaud, secrétaire d'école
Frédérique Sirois, technicienne en service de garde

Direction : Julie Lizotte

Professionnelle : Audrey Caron, travailleuse sociale

ÉTAIT ABSENTE

Parent : Manon Bélanger

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lizotte souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 18 h 50.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 24-25-017

Il est proposé par Monsieur Anthony Bélanger et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé avec l'ajout du point suivant en laissant le point autre sujet ouvert :

- Infoparents

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2024

CÉ # 24-25-018

Il est proposé par madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 9 octobre 2024 soit adopté tel que proposé.



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

4. DOSSIERS DE DÉCISIONS

4.1 APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE

CÉ # 24-25-019

Les sorties et les activités à venir sont présentées par madame Lizotte à l'aide d'un tableau envoyé aux membres 7 jours avant la tenue du conseil d'établissement.

- Activités sportives à la patinoire et dans les environs de l'école lors des cours d'éducation physique (pédagogie active)

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE le programme d'activités éducatives qui nécessitent un déplacement des élèves hors de l'école soit approuvé tel que proposé.

4.2 SERVICE DE GARDE SEMAINE DE RELÂCHE

CÉ # 24-25-020

Il y a des critères pour l'ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche. Le plus gros enjeu est le manque de personnel. C'est impossible d'ouvrir 5 jours parce que les éducatrices feraient trop d'heures. Il faut l'équilibre budgétaire et ça prend 16 enfants pour s'autofinancer. Nous avons envoyé un sondage aux parents. 9 parents ont mentionné avoir des besoins.

Il n'y aura pas ouverture des services de garde durant la semaine de relâche.

Julie en profite pour présenter les budgets des services de garde et explique le déficit au service de garde des Carmignons en lien avec une diminution de la subvention causée par les prises de présences au 30 septembre 2024 et une augmentation des frais d'entretien ménagé.

OFFRE DE SERVICE DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique*, des services de garde sont offerts aux parents à l'École Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 3 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, des services de garde peuvent être offerts pendant les journées pédagogiques et pendant la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par la direction de l'école quant à l'ouverture des services de garde pendant le relâche à l'aide d'un sondage aux parents, soit : la disponibilité du personnel (congrés, reprise de temps et formation), la disponibilité des lieux (entretien, nettoyage et travaux) et le maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse démontre l'impossibilité d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche sans compromettre la santé et la sécurité des élèves et dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;

CONSIDÉRANT les échanges tenus avec les Services éducatifs jeunes;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité :

QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et le conseil d'établissement conviennent de ne pas offrir de services de garde pendant la semaine de relâche qui se tiendra du 3 au 8 mars 2025.

4.3 APPROBATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ÉCOLE

CÉ # 24-25-021

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil d'établissement approuve l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition du CÉ (art. 93 et 110.1). Le conseil d'établissement peut utiliser des locaux et peut y organiser des activités à des fins sociales, sportives et culturelles (art. 110.3).

4.4 APPROBATION DES NORMES ET MODALITÉS

CÉ # 24-25-022

Les membres ont reçu le document sur « Les normes et les modalités en évaluation » avec la convocation du conseil d'établissement par courriel. Ce dernier doit être présenté par les enseignants à la direction. Ensuite, il doit être présenté au conseil d'établissement et doit être approuvé par la direction d'école.

4.5 ADOPTION DES BUDGETS 2023-2024 ET PRÉSENTATION DES BUDGETS 2024-2025. SUIVIS DES DEMANDES AUX MUNICIPALITÉS

CÉ # 24-25-023

Madame Julie présente les suivis des budgets 2023-2024. Elle explique les surplus budgétaires et les enjeux liés à certaines mesures. Ce surplus n'est pas conservé par l'école. Elle présente les mesures 2024-2025 et explique que la très grande majorité des mesures est déjà engagée pour limiter les surplus en fin d'année.

Il y a une discussion sur nos campagnes de financement. La municipalité de Saint-Denis aidera pour le module de jeux estimé à 15,000\$. Julie parle d'un projet futur, encore au stade de réflexion, pour l'école Saint-Denis concernant l'alimentation en eau potable et la cour d'école.

L'école a un budget à utiliser pour les sorties de fin d'année, Julie a donc décidé de prendre en charge les sorties et de ne pas adresser de demandes aux municipalités. Le CÉ reconsidère cette position et demande tout de même d'adresser une lettre à chaque municipalité. Une demande de soutien financier pour les activités de l'année sera donc envoyée. L'argent ainsi amassé sera dépensé pour les sorties de cette année.

La direction parle du Reliquat à redistribuer aux familles qui en ont fait la demande.

Elle présente les nouveaux budgets alimentaires et propose que la demande de soutien faite par Alyson auprès de Choix du président (Enfants FROMIDABLES) soit approuvée par le CÉ.

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Caron,
SECONDÉ par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE les budgets 2023-2024 et 2024-2025 soient adoptés tels que présentés.

QUE le programme d'aide alimentaire soit approuvé tel que présenté.

5. INFORMATIONS :

5.1 DIRECTION

5.1.1 SUIVI DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Pour la campagne de financement de l'école Saint-Philippe, nous avons fait un dépôt au montant de 6310,00 \$. Nous avons fait un profit de 2684,00\$.

Pour la campagne de financement de l'école Notre-Dame, la campagne aura lieu au printemps 2025.

Pour la campagne de l'école J.-C.-Chapais, il y aura une campagne de ventes d'épices avec l'entreprise du Poivre des Îles en janvier.

5.1.2 FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES, LIENS FORMS À COMPLÉTER

Petit rappel pour ceux qui doivent suivre la formation. Ils doivent aussi compléter le FORMS par la suite.

5.1.3 PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL

Les membres ont déjà reçu le document par courriel. Nous ne faisons pas la lecture. Il s'agit d'un document de présentation puisque les parents ont été consultés au comité de parents. Madame Caroline Caron signera la feuille.

5.1.4 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES 2024-2025 (ART.239)

Le document sur les règles et les critères d'inscription a été envoyé avec les documents de la réunion.

Le document de règles et critères d'inscription dans les écoles est adopté et approuvé à l'unanimité.

5.1.5 RAPPORT FINANCIER CSS

Le rapport a été envoyé à tous les parents. Le CSS a fini en surplus. Madame Julie explique que notre centre de services scolaire est en très bonne santé financière à l'heure actuelle et que les coupures ministérielles annoncées ne devraient pas nuire à la qualité de nos services aux élèves.

5.1.6 SUIVI AU PLAN D'ACTION DU PROJET ÉDUCATIF

Le plan d'action au projet éducatif va bien. Il y a un comité de lecture qui apporte plusieurs échanges entre eux. Le comité RAI est en bonne route. Julie parle de l'implantation du baromètre qui aura lieu en janvier. Les CAPS et les COPS permettent d'améliorer nos pratiques pédagogiques. Les formations suivies par les enseignants sont partagées lors de ses rencontres. Les gens sont motivés et on retrouve de plus en plus de belles pratiques pédagogiques dans nos milieux.

5.2 ENSEIGNANTS

5.2.1 ÉCOLE SAINT-DENIS

- Les élèves de 4-5-6 participeront au projet Mars conjointement avec la CSS. Le projet vise à développer les compétences technologiques, la mesure et les angles en mathématique dans une situation qui sort de l'ordinaire! (Annulé en cas de tempête, sera repris (2 h))
- Plusieurs journées thématiques dans la semaine du 16 au 20 décembre dans le cadre de Noël
- Journée de Noël le 20 décembre (Film au cinéma Louise le matin et activités diverses à l'école en PM)
- Campagne de financement du Poivre des Îles pour tous les élèves de J.-C.-Chapais dès la mi-janvier avec prévision de livraison à la semaine de relâche!

5.2.2 ÉCOLE SAINT-PHILIPPE

- La campagne de financement a été un succès encore cette année. La dernière livraison de tartes avait lieu ce soir. Nous sommes heureux de la belle participation des parents.
- Les élèves du préscolaire et du premier cycle ont vécu le premier de trois ateliers du Programme Moi à l'œuvre. Les enfants ont beaucoup apprécié.
- Les élèves du troisième cycle ont participé à l'activité « Accro de la techno » à Rivière-du-Loup.
- La dernière semaine de décembre sera bien occupée à l'école. Nous avons des journées thématiques. (Journée accessoire de Noël, journée rouge ou verte, journée chandail de Noël, journée chic et journée pyjama) Plusieurs activités spéciales sont aussi au programme. (Quilles, jeux de société, activités diverses organisées par des élèves du troisième cycle, échange de cadeaux, film)

5.2.3 ÉCOLE MONT-CARMEL

- Les vendredis thématiques (accessoires de Noël, couleur de Noël et pyjama)
- Spectacle de Noël sur le perron de l'église le vendredi 20 décembre à 14h30 (chocolat chaud et café (Commandité par Bonté Divine) disponible sur place). Contribution volontaire.
- Activités dans les classes et présentation d'un film de Noël le 20 décembre.
- L'école souligne maintenant, le dernier vendredi du mois, les Étoiles du mois. Des élèves de chaque classe qui respectent la valeur du mois. En novembre, nous avons souligné le respect et en décembre nous travaillons l'entraide. (Sera apporté dans les trois écoles.)

5.3 SERVICE DE GARDE

- La journée pédagogique du 6 janvier aura le thème « journée pyjama ». Les enfants peuvent apporter un jeu de table de la maison pour y jouer en AM et ils iront à l'extérieur. En PM, ils écouteront un film, du popcorn sera servi aux élèves.
- Facturation : Les états de compte doivent tous être payés avant le 31 décembre pour le calcul et la production des relevés fiscaux. Les états de compte seront envoyés exclusivement sur Mozaïk à partir du mois de janvier. Seuls les montants qui dépassent le seuil de 100\$ seront envoyés par courriel.
- Déclaration de la clientèle des services de garde. Pour donner suite à la déclaration, les élèves déclarés dans nos SDG sont:
Les Carmignons : 44 réguliers et 42 sporadiques
Les Aventuriers : 26 réguliers et 18 sporadiques
Les Petits-Chapais : 22 réguliers et 10 sporadiques

5.4 PROFESSIONNELLE

Madame Ariane Briand quittera en congé de maternité en janvier. Nous avons déjà un remplaçant.

5.5 COMITÉ DE PARENTS

La 1^{re} rencontre du comité de parents a eu lieu le mardi 1^{er} octobre. Lors de cette rencontre, il y a eu les élections et l'approbation du calendrier des rencontres. Madame Geneviève Soucy est venue se présenter et a expliqué tout ce qui entoure le processus des plaintes.

La deuxième rencontre a eu lieu le 5 novembre. Caroline Caron était absente.

La troisième rencontre a eu lieu le 3 décembre. Caroline Caron était présente.

Notre directeur général, monsieur Déry, a annoncé les programmes de collations dans toutes les écoles.

On demande des idées de formations pour les parents. Le budget est de 2000 \$ maximum pour des formations sur place ou en écoute (tout dépend du formateur).

Prix du comité de parents

Jusqu'au 4 février, il est possible d'envoyer le nom des parents, communautés (Bronze/1 seul- On propose une activité qui se démarque beaucoup, celle de madame Chloé (maman à l'école Notre-Dame) qui a été d'améliorer les bacs à fleurs devant l'école.) Pour les prix mérites, on propose les noms de mesdames Isabelle Rivard et Anik Charest, toutes deux représentantes sur notre CÉ pour leurs aides apportées à l'école Notre-Dame.

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7. AUTRE SUJET

Infoparents – On demande plus de rigueur pour que celui-ci soit envoyé en début du mois.

8. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public

9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 12 février 2025 à l'école Notre-Dame à 18h45.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par tout le monde et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21h04.

CÉ # 24-25-024

Caroline Caron
Présidente

Julie Lizotte
Directrice